

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE LA VALENTINE, IMMEUBLE LE ROND POINT 8 ROUTE DE LA SABLIERE 13011 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

Mme Marjorie Bongiorno, représentant de la société 2B PRESSE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 10 TRAVERSE BESSEDE 13010 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Bongiorno Marjorie	10	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 10278 20443699 80

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.


La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 janvier 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Didier CRESPO
Chargé d'affaires Professionnels
didier.crespo@creditmutuel.fr

JST14

Lu et approuvé



Crédit Mutuel
Marseille La Valentine
Immeuble Le Rond Point - 8 route de la Sablière
13011 Marseille
Téléphone : 04 96 20 62 11 (appel local non surtaxé)
Fax : 04 91 44 74 76 - SIRET 538 490 756 00011